

# Résultat d'exploitation 2018

## Caisse de prévoyance Retraités



### Des degrés de couverture à la peine

Après avoir pu améliorer les valeurs actuarielles de nos caisses de prévoyance grâce aux bons résultats obtenus ces dernières années et commencer, pour la première fois depuis longtemps, à reconstituer des réserves de fluctuation, nous avons subi un véritable revers en 2018 en matière de placements. Les performances n'avaient plus été aussi mauvaises depuis le début de la crise financière en 2008. Nous savons tous que le troisième cotisant (les placements) joue un rôle décisif dans la prévoyance professionnelle. Si les différentes caisses de prévoyance ont toutes souffert durant l'exercice 2018, ce fut de manière très variable en fonction de leur taille et de leur structure. Les degrés de couverture des diverses caisses de prévoyance se situent dans une fourchette comprise entre 96.4% et 104.3% au 31 décembre 2018, sachant que le degré de couverture consolidé de la fondation dans son ensemble s'élève à 98.0%. Même si les chiffres au 31 décembre ne reflètent la réalité qu'à un instant t et que la situation peut se présenter différemment un mois plus tard, le résultat de l'année 2018 nous montre une fois de plus à quel point il est important de constituer les réserves de fluctuation de valeurs nécessaires pour les caisses de prévoyance, afin que chaque année boursière morose n'engendre pas de découvert. Cet objectif doit primer sur toutes les réflexions rela-

### Vue d'ensemble des principales informations

Chiffre-clé	31.12.2018	31.12.2017
Somme du bilan (1'000 CHF)	156'095	129'663
Taux de couverture	98.00%	98.02%
Bases techniques	LPP 2015 / Tables périodiques	
Taux d'intérêt technique (rémunération des capitaux de prévoyance Retraités)	2.25%	2.25%
Taux de conversion	5.90%	6.00%
Stratégie de placement	Stratégie Retraités	
Objectif des réserves pour fluctuation de valeurs	7.09%	5.84%
Rendement des placements	-0.54%	5.50%
Nombre de rentiers	590	549

### Comptes annuels selon SWISS GAAP FER 26

#### Bilan

Actifs	31.12.2018 CHF 1'000	31.12.2017 CHF 1'000
Liquidités	4'108	-
Placements	133'765	104'534
Créances	18'222	25'129
<b>Total des actifs</b>	<b>156'095</b>	<b>129'663</b>

Passifs	31.12.2018 CHF 1'000	31.12.2017 CHF 1'000
Compte courant banque	-	563
Dettes <sup>1)</sup>	21'425	856
Délimitation de la revalorisation des biens immobiliers ex-Comunitas <sup>2)</sup>	771	771
Capital de prévoyance pour les bénéficiaires de rentes	134'612	128'757
Provision pour changement de base	2'019	1'288
Provision pour abaissement du taux d'intérêt technique	-	-
Réserves pour fluctuation de valeurs	-	-
Découvert	-2'733	-2'572
<b>Total des passifs</b>	<b>156'095</b>	<b>129'663</b>

<sup>1)</sup> Prestations de libre passage, rentes et dettes générales à verser (y c. les changements de caisse de prévoyance d'employeurs).

<sup>2)</sup> De plus amples informations se trouvent en page 4, Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan.

La stratégie de placement Retraités, au profil prudent, a enregistré une performance de -0.54% pour l'exercice. En raison de cette faible performance et de modifications structurelles, le taux de couverture est passé sous le seuil des 98.0%, déclenchant ainsi le mécanisme de financement complémentaire. Les caisses de prévoyance des assurés actifs ont financé la lacune de couverture proportionnellement aux retraités qui leur sont rattachés (capitaux de prévoyance). Au 31 décembre 2018, le taux de couverture atteint ainsi précisément 98.0%.

## Stratégie 2017 – 2021 : impact sur la fondation et les caisse de prévoyance

Les mesures ci-dessous ont notamment été définies dans le cadre de la stratégie 2017-2021 :

- Le taux d'intérêt technique a été abaissé à 2.25% à la fin de l'exercice 2017.
- Le taux de conversion sera progressivement réduit de 5.9% aujourd'hui (2018) à une valeur cible de 5.5% d'ici à 2022.
- L'effet de redistribution entre les actifs et les retraités doit être atténué par le niveau de rémunération des avoies de vieillesse basé sur le taux de couverture, qui a été appliqué pour la deuxième fois en 2018.
- En 2018, l'exercice se clôture pour la première fois avec la constitution de provisions pour pertes sur les rentes de vieillesse LPP. Ces provisions sont constituées lorsque les prestations réglementaires doivent être portées au niveau de la rente de vieillesse prévue par la LPP.

## Composition de la commission de prévoyance

Les missions de la commission de prévoyance sont assurées par le Conseil de fondation.

### Membres 2018:

- Peter Flück (représentant des employeurs, présidence)
- Alfred Amrein (représentant des employeurs)
- Matthias Bütikofer (représentant des employeurs)
- Martin Gafner (représentant des employeurs)
- René Küng (représentant des employés)
- Reto Lindegger (représentant des employeurs)
- Urs Obrecht (représentant des employés)
- Pierre Spielmann (représentant des employés)
- Stephan Spycher (représentant des employés)
- Jürg Thöni (représentant des employés)

## Compte d'exploitation

	31.12.2018	31.12.2017
	CHF 1'000	CHF 1'000
<b>Cotisations et prestations d'entrée</b>		
Cotisations d'épargne incapacité de gain / AI	280	-
Prestations d'entrée incapacité de gain / AI	17'361	38'386
Dont prestations de libre passage	187	-
Dont Apports en cas de reprise d'effectifs d'assurés	17'169	38'386
Dont paiements pour versements anticipés EPL/divorce	5	-
<b>Apport provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>17'641</b>	<b>38'386</b>
<b>Prestations et versements anticipés</b>		
Prestations réglementaires	-14'505	-10'955
Dont rentes (périodiques)	-9'581	-7'543
Dont versements de capital (uniques)	-4'925	-3'412
Prestations de sortie incapacité de gain / AI	-391	9'412
Dont prestations de libre passage	-335	-
Dont retraits pour versements anticipés EPL/divorce	-41	-
Dont prestations en cas de sortie d'effectifs d'assurés	-16	9'412
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements</b>	<b>-14'896</b>	<b>-1'543</b>
<b>Activité d'assurance</b>		
Apport provenant de cotisations et prestations d'entrée	17'641	38'386
Dépenses relatives aux prestations et versements	-14'896	-1'543
Dissolution (+)/constitution (-) des capitaux de prévoyance Retraités	-5'779	-45'066
Dissolution (+)/constitution (-) des provisions techniques	-732	3'287
Rémunération du capital d'épargne <sup>3)</sup>	-75	-
Produits de prestations d'assurance <sup>4)</sup>	1'542	304
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-2'298</b>	<b>-4'631</b>
<b>Utilisation des produits</b>		
Résultat net de l'activité d'assurance	-2'298	-4'631
Résultat net des placements	-781	4'463
Provision du impôt retenu à la source	1	-
<b>Total intermédiaire</b>	<b>-3'078</b>	<b>-168</b>
Dissolution (+)/constitution (-) des réserves pour fluctuation de valeurs	-	-
Dissolution (+)/constitution (-) du découvert	3'078	168

<sup>3)</sup> Ce poste inclut également la rémunération du capital de prévoyance des retraités AI.

<sup>4)</sup> Ce poste inclut les prestations d'assurance de PKRück provenant des sinistres invalidité et décès.

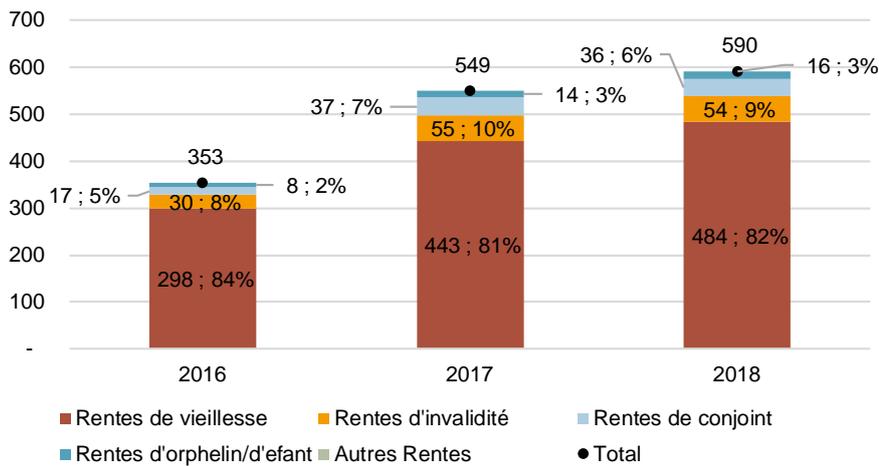
## Assurés et rentiers

	2018	2017
Nombre de rentiers	590	549
Dont rentes de vieillesse	484	443
Dont rentes d'invalidité	54	55
Dont rentes de conjoint	36	37
Dont rentes pour enfant/orphelin	16	14
Dont autres rentes	-	-
Age moyen des retraités (hors rentes pour enfant/orphelin)	71.54 ans	70.34 ans

## Taux de couverture selon OPP2

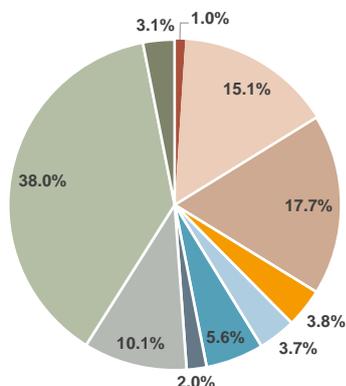
	2018 CHF 1'000	2017 CHF 1'000
<b>Capital de prévoyance pour les bénéficiaires de rentes</b>	<b>134'612</b>	<b>128'757</b>
Provision pour changement de base	2'019	1'288
Provision pour abaissement du taux d'intérêt technique	-	-
<b>Total intermédiaire des provisions techniques</b>	<b>2'019</b>	<b>1'288</b>
<b>Total des capitaux de prévoyance et provisions techniques (fonds nécessaires)</b>	<b>136'631</b>	<b>130'045</b>
Réserves pour fluctuation de valeurs	-	-
Fonds libres de la Fondation	-	-
Découvert	-2'733	-2'572
<b>Avoir de prévoyance disponible</b>	<b>133'898</b>	<b>127'473</b>
Taux de couverture consolidé (avoir de prévoyance disponible en % des fonds nécessaires)	98.00%	98.02%

## Répartition des types de rentes



## Rendement annuel et évolution du taux de couverture

	2018	2017	2016	2015	2014
Rendement annuel Stratégie Retraités	-0.54%	5.50%	5.88%	n.d.	n.d.
Taux de couverture	98.00%	98.02%	98.00%	n.d.	n.d.



Composition des placements Stratégie Retraités		Tactique 2018 en %	Stratégie 2018 en %
Liquidités		1.0%	1.0%
Obligations suisses		15.1%	15.0%
Obligations étrangères		17.7%	18.0%
Obligations convertibles au niveau mondial		3.8%	4.0%
Actions suisses		3.7%	4.0%
Actions étrangères		5.6%	6.0%
Actions marchés émergents		2.0%	2.0%
Placements alternatifs		10.1%	10.0%
Placements immobiliers suisses		38.0%	37.0%
Placements immobiliers étrangers		3.1%	3.0%

## Informations supplémentaires

### Position de régularisation pour recours en suspens en matière d'évaluation immobilière

Par lettre d'avocat en date du 15 février 2018, l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations a reçu une requête de reprise et une plainte. Selon cette requête, la Previs devrait être tenue de reverser une partie des bénéfices de réévaluation réalisés en 2017 dans les placements immobiliers directs de l'ancienne Comunitas exclusivement à la caisse de prévoyance Comunitas et non à toutes les caisses de prévoyance. Etant donné que la procédure s'est poursuivie après la clôture de l'exercice 2017, la part correspondante a été supprimée du rendement de toutes les caisses de prévoyance dans les comptes annuels 2017 et comptabilisée au niveau de la fondation. Le montant correspondant s'élève à CHF 24.4 millions. A la date de clôture du bilan, aucune décision n'avait encore été rendue. C'est pourquoi la comptabilisation est maintenue dans les comptes annuels 2018. Chaque caisse de prévoyance se verra attribuer sa part dès l'entrée en force d'une décision.



Previs Prévoyance  
 Brückfeldstrasse 16 | Postfach | CH-3001 Bern  
 T 031 963 03 00 | F 031 963 03 33 | info@previs.ch | www.previs.ch

previs   
 Quand prévoyance  
 rime avec transparence